



Lettre d'information de l'AOMF

Cette lettre d'information est la vôtre. Elle ne vaudra que par les informations que vous communiquerez et que vous souhaiterez partager. Nous comptons sur vous tous pour la faire vivre et pour renforcer ainsi la solidarité concrète qui doit nous unir.

numéro 12- janvier 2009

2^{ème} session de formation de l'AOMF à Rabat

La deuxième session de formation de l'AOMF s'est déroulée à Rabat, au cours des 27 et 28 novembre 2008. Cette session faisant suite à la première initiative du genre prise par l'AOMF, en mai 2008, visait la mise en commun des expériences des collaborateurs des membres de l'association. Chaque formation porte l'ambition d'une transmission de savoir-faire et d'outils pédagogiques, notamment en matière de recevabilité et de traitement des dossiers, par un petit groupe d'experts (le « vivier ») issus des institutions membres l'AOMF.

Cette seconde session de formation aura réuni des collaborateurs originaires du Bénin, du Burkina-Faso, du Gabon, d'Haïti, du Mali, de Mauritanie, du Niger, de la République Centrafricaine, du Sénégal, des Seychelles et du Togo, et portait sur l'étude et le suivi des plaintes.

L'association tient à remercier chaleureusement l'ensemble des participants ayant contribué au succès de cette session de formation ainsi que les organisateurs de l'événement, au premier rang desquels l'institution Diwan Al Madhalim et l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Conseil d'Administration de l'association à Rabat

La capitale Marocaine fut également la ville hôte du conseil d'administration de l'AOMF, qui s'y est tenu les 17 et 18 novembre 2008. Cette rencontre fut l'occasion d'établir un bilan des ressources financières actuelles et à venir de l'association, d'étudier les perspectives en matière d'adhésions et de coopération et de présenter l'agenda de l'association jusqu'au prochain Congrès.

De nombreux chantiers ont par ailleurs été introduits, notamment ceux des sites internet et intranet de l'AOMF ou encore la création d'un centre de formation, d'échange, d'études et de recherche en matière de médiation pour l'année 2009.

Dans ce numéro

- 1 2^{ème} session de formation de l'AOMF à Rabat
- 2 Conseil d'Administration du réseau à Rabat
- 3 Portraits : deux nouveaux venus au sein de l'AOMF
- 4 Congrès de l'AOMF
- 5 ONU : une résolution pour la Médiation
- 6 Congrès de l'IOI
- 7 L'AMP-UEMOEA : un nouvel acteur institutionnel au sein du réseau africain



Séance de travail du Conseil d'Administration à Rabat.

Portraits : deux nouveaux venus au sein de l'AOMF

MADAGASCAR



Nommée au poste de Médiateur de la République au cours du dernier trimestre 2009, Madame Andréas Monique Esoavelomandroso intègre la famille de l'AOMF, où elle représente désormais la République de Madagascar. Elle succède à ce poste à Monsieur Victor Miadana. Juriste de formation, Madame Esoavelomandroso, également ancienne inspectrice du trésor, est résolue à pratiquer une médiation guidée par la recherche de l'équité. Nous lui souhaitons la bienvenue.

NIGER

L'AOMF a le plaisir d'accueillir en son sein Monsieur Mamane Oumarou, ancien Premier Ministre et premier Médiateur de la République du Niger. Monsieur Oumarou, à qui nous souhaitons la bienvenue, fut également ambassadeur du Niger en Arabie Saoudite. Il se retrouve à la tête d'une institution nouvelle sur laquelle reposent de nombreux espoirs.

Événement : Congrès de l'AOMF à Québec

L'AOMF tiendra son Congrès annuel du 7 au 9 septembre 2009, à Québec. Le Congrès de l'AOMF offre chaque année à l'ensemble des membres du réseau l'occasion de débattre des travaux de l'Association et des enjeux face auxquels les Ombudsmans et Médiateurs se trouvent.

L'AOMF tient à remercier Madame Raymonde Saint-Germain, Protectrice du citoyen du Québec, pour cette invitation d'accueillir l'événement au sein du Parlement québécois; plus d'informations vous parviendront très prochainement.

ONU : une résolution pour la promotion du travail de médiation

C'est une initiative estimable, que tient à saluer l'AOMF : la présentation à l'ONU, en octobre 2008, par le Maroc, d'une résolution visant à promouvoir le développement des institutions de médiation et de défense des droits de l'Homme.

Le texte, soutenu par 8 autres pays, dont 6 francophones, a été soumis à la troisième commission, en charge de la promotion et de la protection des droits de l'homme. Il rappelle l'attachement des Nations unies et de la communauté des ombudsmans à un ensemble de valeurs communes, encourage le développement des institutions nationales des droits de l'homme et recommande une meilleure prise en compte par les Etats, des recommandations formulées par ces dernières.

La résolution propose également la mise en place de campagnes de communication afin de sensibiliser le public à l'action des Ombudsmans et le développement des mécanismes de coopération entre institutions.

Nous vous transmettons le texte en pièce jointe.

Événement : IX^e Congrès de l'Institut International de l'Ombudsman

C'est à Stockholm que se tiendra le 9^{ème} congrès de l'Institut International des Ombudsmans (IOI). Se déroulant tous les quatre ans, le Congrès de l'IOI est l'occasion de réunir l'ensemble des membres du réseau international d'ombudsmans et de médiateurs. Cette année, le Congrès, qui se déroulera du 9 au 12 juin 2009, sera placé sous le signe d'une double célébration : celle de l'activité des médiateurs de par le monde et du travail accompli par ces derniers, et celle également du bicentenaire de la création de l'Ombudsman parlementaire Suédois, en 1809, premier Ombudsman du monde.



Les informations sur cet événement à forte portée symbolique se trouvent sur le lien internet suivant : <http://www.ioi2009.com>

L'AOMF tient par ailleurs à relever la mention de son activité au sein du bulletin d'information de l'IOI en date d'août 2008, qui consacre un article aux travaux de l'association dans le cadre de la première session de formation à Rabat. Le réseau salue cette reconnaissance par l'un de ses partenaires, qui témoigne de l'inscription de l'AOMF au-delà du cadre francophone.

L'AMP-UEMOA : un nouvel acteur institutionnel au sein du réseau africain



Assemblée générale de
l'AMP-UEMOA

Le réseau des médiateurs africains compte depuis le 30 octobre 2008 un nouvel acteur, avec la création, suite à leur assemblée générale, de l'Association des Médiateurs des Pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (AMP-UEMOA). L'association, qui réunit huit ombudsmans représentant de pays ouest-africains appartenant tous à l'espace francophone (Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) se donne pour ambition, à travers la déclaration de Ouagadougou, de venir à bout « des difficultés d'application du droit dans les espaces nationaux et d'y trouver des solutions en vue du respect des droits des citoyens. »

La journée du 30 octobre a vu l'élaboration d'une feuille de route relative aux deux années à venir et la mise en place d'une réflexion sur la portée des actes communautaires au sein des états membres.

L'AMP-UEMOA a actuellement pour premier président, Monsieur Albert Tévoédjré, médiateur du Bénin et pour vice président Monsieur le Médiateur de la Côte d'Ivoire.

La première secrétaire générale de l'association est également une figure bien connue de l'AOMF, Madame Amina Moussou Ouédraogo, médiatrice du Burkina-Faso. Mme Diakité, Médiatrice du Mali, sera responsable de la trésorerie de la nouvelle structure.



ASSOCIATION DES OMBUDSMANS ET
MÉDIATEURS DE LA FRANCOPHONIE

Secrétariat permanent de l'AOMF

7, rue Saint-Florentin – 75008 PARIS (France)

Tél. : +33 (0)1 55 35 23 45 - Fax : +33(0)1 55 35 22 45

secretariat.aomf@mediateur-republique.fr

http://democratie.francophonie.org/rubrique.php?id_rubrique=506